ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE

Liberté
Égalité
Fraternité

DISPOSITIFS D'AIDE ET DE SOUTIEN POUR LES PERSONNELS

Académie d'Aix-Marseille

ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Service social en faveur des personnels
Académie Aix-Marseille

placé sous l'autorité du recteur et de la CTR,
Sandra de MARANS

Emilie AUBRY
Assistante sociale des
Personnels du 04 et 05

Nathalie MAILLARD
Assistante sociale des
Personnels du 84

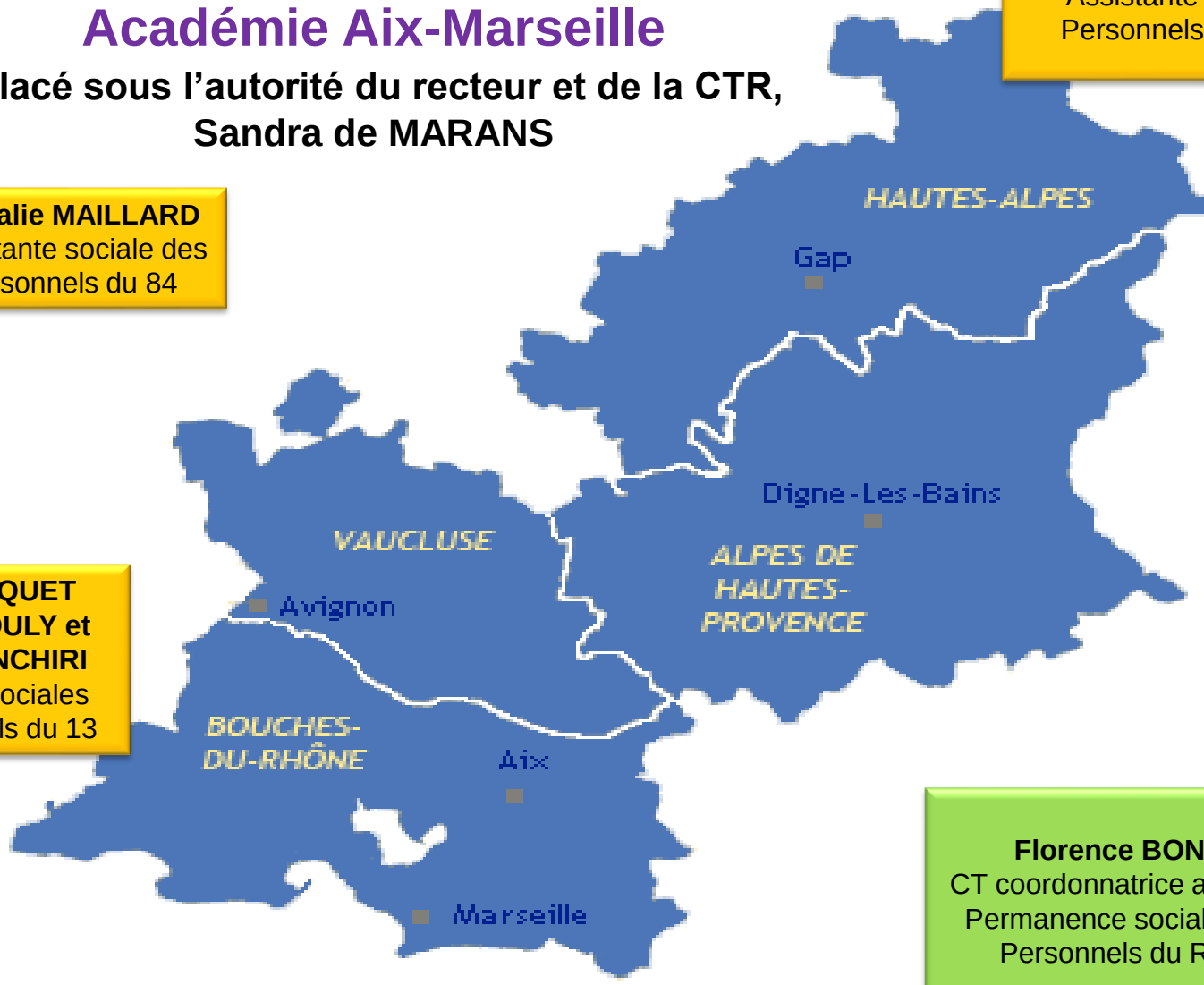

Sylvie BUCQUET
Florence MOULY et
Mirvette HENCHIRI
Assistantes sociales
des Personnels du 13

Florence BONDELU
CT coordonnatrice académique
Permanence sociale pour les
Personnels du Rectorat

POUR QUI?

Actifs

Retraités

Ayant droits

(veufs, orphelins)

Le personnel de l'Académie d'Aix-Marseille, rémunéré sur le budget de l'Etat

AED

AVS-AESH

Titulaires

Contractuels

Administratifs médicaux-sociaux

Etablissements publics , privés sous contrat

Enseignants

Personnels de direction et d'inspection

QUAND?

❑Quand on rencontre des difficultés dans sa vie professionnelle ou dans sa vie personnelle

Problèmes économiques

Retard/ diminution de ressources, difficultés de gestion budgétaire, surendettement

dépenses imprévues (frais avocats, dégâts maison, réparation voiture, frais étudiants, frais dentaires…)

accès/maintien dans le logement (loyer, factures énergie/eau)

Problèmes sociaux

Isolement social et familial, difficultés d'accès aux droits sociaux (prestations, logement…)

Santé

Difficultés d'accès aux droits santé, situation de handicap, altération de l'état de santé, difficultés d'ordre psycho-sociales, décès

Travail

Souffrance au travail, difficultés d'adaptation, mobilité professionnelle, mutations, préparation retraite

POURQUOI ?

❑ Accompagnement socio-professionnel des personnels

- ✓ **Aide, conseils** aux personnels et à leur famille
- ✓ **Information sur les aides de l'Etat** en lien avec le Bureau de l'action sociale académique et la SRIAS
- ✓ **Rôle de médiateur** avec les services institutionnels internes et externes

❑ Participation à la politique sociale ministérielle et académique

- ✓ **Évaluations, analyses et propositions** en matière d'action sociale déconcentrée
- ✓ **Participation à l'amélioration des conditions de travail et de vie** en lien avec les services de prévention et d'hygiène et sécurité au travail, prévention des **RPS**

COMMENT?

❑ Interventions sociales dans le respect de la confidentialité et du secret professionnel

- ✓ **Actions individuelles**: accueil, écoute, entretiens psycho-sociaux individuels, médiation, visites à domicile…
- ✓ **Actions collectives** d'information et de prévention
- ✓ **Participation aux réunions** et instances, cellules d'écoute académiques et départementales, réseaux et partenaires

Le cadre légal

circulaire no 91-248 du 11 septembre 1991 (modifiée par la circulaire no 95-181 du 28 juillet 1995) : « L'assistant de service social ne peut qu'offrir ses services et non les imposer. En aucun cas, il ne lui appartient d'apporter son aide à qui la refuse. Il ne doit jamais agir personnellement contre le gré de l'intéressé. » (p.7 circulaire de missions n° 91-248 du 11 09 1991)

article 225 du code de la famille et de l'aide sociale *"les assistants de service social sont tenus au secret professionnel dans les conditions et sous les réserves énoncées aux articles 226.13 et 226.14 du nouveau code pénal et à l'article 9 du code civil".*

ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

DISPOSITIFS D'AIDE et DE SOUTIEN Pour les Personnels de l'Education Nationale

Service social en faveur des personnels

Conseillère technique de service social auprès du recteur : Sandra de Marans
CTSS Coordo du service social des personnels : Florence Bondelu
ce.social@ac-aix-marseille.fr

Médecine du travail

CTR médecin :
Médecin du travail coordo :
Médecins du travail
Dr MUNTEANU
Dr D'ORSO
Dr FABRICELLI
ce.medecinedeprevention@ac-aix-marseille.fr

Bureau de l'action sociale

Cheffe de bureau Colette Galvez
ce.bureauactionsociale@ac-aix-marseille.fr

Personnels de l'Académie



Mission prévention et sécurité

Conseiller Prévention Académique
Francis Brongniart
ce.cpa@ac-aix-marseille.fr

SRIAS

srias@paca.gouv.fr

Psychologue clinicienne

COVELLO Caroline 06 11 66 68 70
Caroline.covello@ac-aix-marseille.fr

BIANCOTTO Véronique 04 42 91 71 26
Veronique.biancotto@ac-aix-marseille.fr

MGEN Réseau PAS

plate-forme téléphonique: 3676
numéro vert gratuit: 0805 500 005

Correspondant handicap académique

ALBERTI Frédéric 04 42 95 29 31
correspondant-handicap@ac-aix-marseille.fr

Administration Gestionnaires RH de proximité

Service des ressources humaine de proximité,
cheffe de service : Claire Molenat
Coordo des CRHP : Virginie Michaud

Retrouvez plus d'informations sur la page du site académique dédiée aux personnels

http://www.ac-aix-marseille.fr/pid30948/personnels.html